

**M. le président:** A l'ordre, le représentant d'Eglinton a la parole.

**M. Fleming:** J'ai demandé si le projet de loi qu'on doit présenter comprendra le coût de l'ameublement de la maison et l'entretien du terrain. Au cours de la discussion précédente, on a laissé entendre clairement qu'on se propose de mettre une maison meublée à la disposition du premier ministre, et non pas simplement un immeuble et un terrain. Le bill comprendra-t-il ces frais, ainsi que ceux de l'entretien du terrain?

**Le très hon. M. Howe:** Le projet de loi videra tous ces points. Il conviendrait mieux de discuter ces questions lorsque la Chambre sera saisie de la mesure et que les propositions du Gouvernement seront connues. Il ne serait pas régulier, comme mon honorable ami le sait, de révéler en ce moment, les détails du bill. Si le projet de résolution est adopté, le projet de loi sera distribué immédiatement et une discussion complète des détails pourra avoir lieu, quand nous proposerons la 2<sup>e</sup> lecture.

**M. Green:** Le montant qu'a mentionné le ministre des Travaux publics comprend-il le coût de l'ameublement?

**L'hon. M. Mitchell:** Monsieur le président, de grâce épargnez-nous tout cela!

**M. Green:** Qu'on laisse le ministre répondre à la question.

**L'hon. M. Mitchell:** Je serai bref. Je ne parle pas à titre de ministre de la couronne, mais en ma qualité de Canadien. Le présent débat a trait à une résidence pour le premier ministre. Qu'on fasse donc preuve de dignité à cet égard; c'est tout ce que je veux dire.

**M. Green:** Je ne sais pas qui manque de dignité à ce sujet, si ce n'est le Gouvernement qui voudrait hâter l'adoption de la mesure sans qu'on pose de questions. Le ministre des Travaux publics me dira-t-il si le montant qu'il a mentionné comprend le coût de l'ameublement?

**L'hon. M. Fournier:** Monsieur le président, je l'ignore. J'ai donné le prix que cet édifice coûtera, à mon avis. N'étant pas spécialiste en la matière et n'ayant même pas obtenu d'estimation de mes fonctionnaires, je ne saurais le dire. Les plans sont faits sur place avec les architectes. On a commencé la démolition de l'immeuble et, à la vérité, il ne restera que les quatre murs. Je ne crois pas qu'aucune entreprise de construction cote un prix déterminé pour un projet de ce genre. Ce que j'ai dit pourrait être bien au delà de la réalité et je m'inquiète un peu du chiffre que j'ai consigné au hansard, même si je me suis donné une marge de \$100,000. Mes cré-

[M. Fleming.]

aits viendront plus tard et j'aurai alors mes conseillers avec moi. J'espère qu'ils sont plus au courant de ces estimations.

**M. Green:** Le ministre a parlé de l'architecte. Sans aucun doute, l'architecte ne s'occupe pas de l'ameublement. Il a dit que ses estimations se fondaient sur le travail des architectes; j'ai demandé s'il fallait ajouter le coût de l'ameublement au prix donné par le ministre.

**L'hon. M. Fournier:** Je ne pourrais le dire actuellement.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Je ne crois pas que nous méritions les critiques du ministre du Travail, lesquelles ne nous ont pas été adressées d'une manière aussi polie que d'habitude.

Je tiens à dire que nous désirons tous que le premier ministre ait une belle résidence. Il ne faut pas en douter. Cependant il n'est pas convenable de jeter par la fenêtre de grosses sommes d'argent. Comme nous ne pouvons obtenir aucun chiffre précis et qu'on semble procéder au petit bonheur, je crois qu'il y aura du ressentiment parmi ceux à qui le Gouvernement ne fournit pas de maison.

(Rapport est fait de la résolution, qui est lue pour la 2<sup>e</sup> fois et adoptée.)

**Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce)** demande à déposer le bill n<sup>o</sup> 266, pourvoyant à l'administration et à l'entretien d'une résidence destinée au premier ministre du Canada.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

#### LE CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

RÉPARATIONS À L'IMMEUBLE—QUESTION AU SUJET DE L'ABAISSÉMENT DU NIVEAU DE LA RIVIÈRE RIDEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. T. Richard (Ottawa-Est):** J'aimerais poser au ministre des Travaux publics une question au sujet des travaux à effectuer à l'immeuble du Conseil national de recherches, situé près de la rivière Rideau. A-t-on l'intention de baisser le niveau de la rivière Rideau? Dans le cas de l'affirmative, quand se propose-t-on de commencer les travaux? Pourrait-on les retarder afin que les plages puissent servir cet été?

**L'hon. Alphonse Fournier (ministre des Travaux publics):** Je ne crois pas que nous abaissions le niveau de la rivière Rideau cet été afin d'effectuer des travaux de réparations à l'immeuble du Conseil national de recherches. Je donnerai instruction de retarder ces travaux jusqu'après l'été.